Trente-huitième Année — N° 171 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | MARDI 20 JUIN 1893

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 19 JUIN 1893.

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

On se préoccupe en France avec raison des événements d'Allemagne. Ce qui s'y passe est fort grave, en effet, non point tant à cause des résolutions que Guillaume II pourrait prendre dans un moment d'irritation que par la nature même du mouvement d'opinion accusé par les élections du 15 juin.

L'Allemagne de 1893 est fort différente, dans ses aspirations, on pourrait presque dire dans son tempérament, de la coalition des peuples germains menés, en 1870, à l'assaut de la France. Les ardeurs patriotiques se sont apaisées dans le triomphe. Après plus de vingt années, les conditions mêmes de l'existence se sont modifiées en même temps que se calmait progressivement l'appréhension de voir la nation vaincue se redresser contre ses vainqueurs.

Cette France représentée aux populations allemandes comme une incorrigible bravache, obsédée par la pensée d'aller à Berlin, s'est tenue dans une sage réserve, conservant son sang-froid même sous le coup des plus impertinentes provocations de la presse et de M. de Bismarck. Nous sommes restés maîtres de nos impressions lorsque le chancelier de fer nous qualifiait de Peaux-Rouges, lorsqu'en plein Parlement il nous invectivait avec une brutalité voulue pour obtenir le septennat militaire ou des augmentations de crédits pour accroître les armements de l'empire.

Il dénonçait notre réorganisation militaire comme un danger. Non seulement nous devenions redoutables et il fallait se hâter de nous opposer des forces égales, mais notre ardeur de revanche laisserait à peine le temps d'aviser à cette préparation. Or, malgré ces affirmations, la guerre n'arrivait point, et l'Allemand faisait ce raisonnement très simple : « Il faut que cette bête féroce de Français ne soit ni si féroce ni si bête qu'on nous le dit puisqu'il nous laisse tranquilles étant si formidablement armé. »

Voilà comment il se fait que l'épouvantail de la revanche n'effraye plus personne au-delà du Rhin et que le rejet de la loi militaire a pu devenir la plateforme électorale de l'opposition.

Si désireux que soit l'empereur de faire adopter par le nouveau Reichstag la *Militaer vorlage*, il n'est pas admissible qu'il se jette de gaité de cœur dans une guerre terrible contre le gré de son peuple. Le résultat connu des élections ne semble laisser aucun doute sur le sentiment général, et si cette consultation électorale avait seulement cette signification, nous ne serions nullement étonnés de voir Guillaume entrer dans cet ordre d'idées en cherchant à le concilier avec la sécurité de l'empire.

Mais la consultation du pays vient de donner une note autrement fâcheuse que cette opposition à la loi militaire.

Dans 380 cercles électoraux sur 397, les socialistes ont présenté des candidats. On a pu voir également à nos dépêches de Berlin quels résultats ils ont obtenus. Il ne sera possible de mesurer les progrès réalisés par eux que lorsqu'on aura les chiffres des scrutins dans ces 380 wahlkreise. On pourra alors compter l'armée socialiste et il est à craindre que ce dénombrement ne produise sur les esprits, et notamment sur l'empereur, une impression plus profonde que la manifestation antimilitaire et même que le vote significatif de l'Alsace-Lorraine.

Sans doute tous les suffrages donnés aux socialistes ne proviennent pas de partisans déterminés du socialisme; il faut les attribuer en partie aux mécontents à titres divers qui font ainsi acte d'opposition. Mais l'effet produit est considérable; il crée, en apparence au moins, un courant socialiste avec lequel on doit compter.

Ces élections sont en réalité plus dangereuses pour l'empire tel qu'il est constitué qu'une diminution notable des forces militaires. Si, dans ces conditions, l'empereur n'avait pas la sagesse de contenir son mécontentement, s'il tentait l'aventure d'une guerre avec l'espoir d'y retremper le chauvinisme allemand, il commettrait une folie plus terrible dans ses conséquences pour l'empire que ne l'a été, pour la France, la guerre de 1870. Ce serait lui faire injure que de le croire capable d'une telle témérité.

Quoi qu'il advienne, nous avons en France notre conduite toute tracée. Regardons et attendons sans provocation, mais avec la plus entière confiance pour l'issue finale d'une lutte où nous serions attaqués contre toute justice et toute prudence.

LES SCANDALES DE PANAMA

Les coupables

L'article publié hier par le *Figaro*, sous la signature transparente *A. Vidi*, fait aujourd'hui l'objet des commentaires de divers journaux.

La *Lanterne* entreprend à ce sujet une justification laborieuse de M. Floquet et s'attache à rejeter sur M. Quesnay de Beaurepaire lui-même toute la responsabilité des retards et des irrégularités qui ont finalement couvert de la prescription les scandales de Panama.

La *Libre Parole* en accuse principalement M. Fallières; M. Q. de Beaurepaire a cependant sa part de responsabilité.

Sa conclusion est celle-ci :

« Ou M. Q. de Beaurepaire est coupable, et alors poursuivez-le pour forfaiture, ou bien il est innocent, c'est-à-dire ignore, et dans ce cas, renvoyez-le à l'école de droit. »

Le *Gaulois* écrit de son coté :

« Aucun ministère n'a duré 26 mois : il y a donc en pour assurer ce délit de justice une volonté plus permanente que celle des ministres. Or, il n'y a qu'un homme en France qui reste au pouvoir quand les ministres disparaissent : C'est M. Carnot, M. Carnot qui savait tout, M. Carnot qui a voulu, pendant vingt-six mois, tout arrêter.

» Quel intérêt sollicitait donc alors M. Carnot à tout arrêter?

» Quel intérêt l'a sollicité depuis à tout laisser faire et quel intérêt l'a sollicité enfin à défaire tout ce qui avait été fait?

» C'est lui, et non un autre, qui a été l'impresario de cette comédie dont l'arrêt de la cour de cassation nous a donné l'épilogue! »

LE MONUMENT DE JULES GRÉVY

A DOLE

Dôle, 18 juin. — Depuis ce matin, des trains spéciaux ont amené de toutes les parties de la Franche-Comté une foule nombreuse.

Le maire a reçu hier soir avis que des délégations du Sénat et de la Chambre des députés se joindraient au ministre des affaires étrangères représentant le gouvernement et que le président de la République serait représenté par le colonel Dalstein.

Dôle a pris un air de fête qui rehausse encore l'aspect de la vieille ville espagnole dont les monuments ont tant de caractère, et qui fut si longtemps la capitale de la Franche-Comté. On voit partout des drapeaux et des banderoles.

La salle du banquet a été décorée d'une manière remarquable par M. Bouveret, architecte de la ville de Dôle. Devant la table d'honneur a été placé un buste de Jules Grévy par Carrier-Belleuse.

La famille Grévy est représentée par MM. le général Grévy, sénateur du Jura, Léon Grévy, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Hyacinthe Fourneret, ancien secrétaire particulier du président.

M. et Mme Wilson, invités par le comité, ont fait savoir qu'ils étaient empêchés par leur deuil (la mort récente de Mme Grévy) d'accepter l'invitation. M. Albert Grévy, sénateur, est retenu par la maladie, depuis plusieurs semaines à Mont-sous-Vaudrey.

Le barreau de Paris est représenté, notamment, par MMes du Buit, bâtonnier, Bétoland, membre du conseil de l'ordre, etc. Le général Brugère est arrivé cette nuit de Reims.

Le service d'honneur est fait à la gare et sur le parcours du cortège par la garnison, commandée par le général Donop, commandant la brigade de cavalerie.

Dôle, 18 juin, midi. — La table d'honneur est présidée par M. Develle, ayant à sa droite MM. le colonel Dalstein, représentant le président, Demôle, vice-président du Sénat, le général Grévy, Maillet, premier président de la cour de Dijon, Gaudy, Bernard, sénateurs du Doubs, le général Donop, commandant la subdivision, Regnault, procureur général à Besançon, Didier, sous-préfet de Dôle, Hyacinthe Fourneret, et à sa gauche, MM. Ruffier, maire, l'un des vice présidents de la Chambre des députés, le général Brugère, Faignière, Bétoland, Bourgeois, Poupin, Trouillot, députés du Jura, Léon Grévy, etc.

M. Ruffier, maire de Dôle, après le banquet, prononce un discours. Après avoir fait un éloge très applaudi de l'œuvre de Faignière, il rend hommage à l'ancien président de la République au nom de ces concitoyens; il dit que c'était un orateur de premier ordre, un jurisconsulte du plus haut mérite, un homme d'Etat éminent, M. Ruffier ajoute :

« Les passions politiques, qui, pareilles aux furies de la fable, semblent n'avoir d'autre mission que d'avilir tous ceux qui ont été élevés sur les pavois par la confiance de leurs concitoyens, ont attristé la fin de la carrière de Jules Grévy, au lendemain même du jour où il venait de conserver à la patrie la paix avec l'honneur, cette paix dont vous êtes aujourd'hui le gardien, monsieur le ministre; mais, ces épreuves imméritées, n'altérèrent pas la sérénité de son âme, et il s'est éteint avec l'auréole de ses vertus, de son patriotisme et de sa fière simplicité.»

Le maire de Dôle trouve des accents émouvants lorsqu'il évoque le souvenir de Grévy, victime d'événements immérités, attendant la mort sans crainte comme sans impatience, mais le cœur gros de regrets à la pensée de ses charmantes petites-filles dont l'avenir devait lui rester inconu. Il termine en remerciant le ministre et les représentants du gouvernement et des Chambres, ainsi que tous ceux qui sont venus honorer la mémoire du premier président de la République républicaine.

Après le discours du Maire, MM. Develle, Demôle, sénateur, du Buit, bâtonnier, Bourgeois, député de Dôle, Pactet, ancien maire de Mont-sous-Vaudrey, ont successivement pris la parole.

Dôle, 18 juin. — M. Develle a remercié tout le monde de l'accueil qui lui a été fait : l'heure nous interdit, a-t-il dit, les grands discours; je ne le regrette qu'à demi, le ministre des affaires a toujours intérêt à ne pas parler. A mesure qu'on approche de la consultation nationale, les discours donnent lieu à des commentaires qu'il vaut mieux éviter.

Dôle, 18 juin. — A 2 heures, a eu lieu l'inauguration de la statue de M. Jules Grévy.

Le président du comité en remettant le monument à la municipalité et en remercant M. Develle d'être venu à Dôle, appelle M. Grévy le Cincinnatus de Mont-sous-Vaudrey.

Dans sa réponse, M. Develle a reconnu que M. Grévy a été son protecteur, puis il a fait l'allusion obligatoire à l'alliance franco-russe, et a terminé en disant que la postérité associerait ensemble les noms de Thiers, Gambetta, Jules Ferry et Grévy.

UN DISCOURS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A CHATEAU-THIERRY

Château-Thierry, 18 juin. — M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, a présidé aujourd'hui à l'inauguration du nouvel hôtel de ville de Château-Thierry. Le ministre a prononcé un discours dans lequel il a dit :

» L'inauguration d'un hôtel de ville est une cérémonie familière, je devrais dire familiale. Vous m'y avez convié à titre de compatriote ; vous y avez convié le gouvernement à titre de tuteur. Le gouvernement est en effet le tuteur légal des communes de France et il est naturel qu'il prenne sa part de leurs réjouissances comme de leurs tristesses.

» Impartial par devoir, il n'a de préférence pour aucune de ses pupilles. Il lui est bien permis cependant de trouver que Château-Thierry est une des plus gracieuses, une des plus coquettes, une de celles dont la figure, sous les traits les plus modernes, évoque le plus de vieux souvenirs.

» Est-il rien, messieurs, de plus éloquent que ce contraste entre cette forteresse antique, témoin survivant de tant d'assauts et de batailles, et le nouveau monument qui doit abriter les paisibles délibérations de vos représentants? Là, le passé, avec ses grandeurs, sans doute, et avec ses gloires, mais avec ses inquiétudes, ses iniquités et ses violences; ici, le présent, avec le calme, la justice et la liberté.

» Château-Thierry est une des villes qui doit le plus à la Révolution française. Elle a eu, sous l'ancien régime, des fortunes changeantes; tantôt faisant partie du domaine des comtes de Champagne, tantôt rattachée au domaine de la couronne, tantôt donnée en apanage, aliénée, cédée, prise et reprise, ballottée entre la maison d'Orléans, le comté de Sainte-Menehould, les ducs de Bouillon et l'autorité royale. On comprend qu'en 1789 les députés du bailliage aient inscrit en tête de leurs cahiers, avec le rétablissement périodique des Etats généraux, l'étude d'une Constitution arrêtée entre les trois pouvoirs de la nation.

» Ces mêmes cahiers réclamaient avec insistance les libertés essentielles que le peuple français a si longtemps attendues, qui lui ont été si souvent arrachées, et que la troisième République a tenu à honneur de lui restituer. Il plaît parfois aux partis qui ont jadis confisqué ces libertés de prétendre qu'elles sont aujourd'hui trop parsimonieusement dispensées au pays.

» Je me méfie un peu de celles qu'ils nous offrent à la place. Vous, messieurs, qui êtes prudents et avisés, vous préférez certainement à toutes les promesses, la réalité d'un régime où la pensée est libre, où les consciences sont libres, où toutes les convictions sincères ont le droit de se produire et tous les intérêts légitimes la faculté de se défendre.

» Aux époques de pouvoir absolu et de bon plaisir lorsque la raison du plus fort était toujours le meilleure, le sage était peut-être fondé à dire, suivant les temps : « Vive le Roi! Vive la Ligue! »

» Aujourd'hui, messieurs, je suis sûr que ce n'est plus ce conseil d'indifférence que vous cherchez dans La Fontaine ; et, si vous avez eu l'heureuse idée de faire coïncider avec cette inauguration la fête de l'immortel fabuliste, c'est que, dans la diversité de son œuvre, dans cette diversité qu'il avait adoptée pour devise, vous avez surtout recueilli les belles leçons données par ce grand cœur.»

Après avoir consacré le reste de son discours à une causerie sur La Fontaine, M. Poincaré a terminé ainsi :

« Vous avez, messieurs, contracté l'heureuse habitude d'illuminer vos fêtes locales du souvenir de cette glorieuse et rayonnante mémoire.

» Conservez précieusement cet usage. Il y a dans l'image de La Fontaine, des traits qui sont directement empruntés à l'image traditionnelle de notre peuple, et célébrer son souvenir, c'est garder et entretenir une part inaliénable et sacré du patriotisme national. »

Château-Thierry, 18 juin. — En recevant l'inspecteur d'académie, qui lui présentait les instituteurs, M. Poincarré a dit :

« Le devoir du personnel enseignant est de former le caractère des jeunes gens, de les préparer à la vie libre et de leur faire comprendre les bienfaits des institutions républicaines sans toutefois froisser leurs croyances.»

M. TERRIER A AUXERRE

ET M. VIGER A BLOIS

Auxerre, 18 juin. — M. Terrier, remplaçant le ministre de l'agriculture, a présidé la distribution des récompenses du concours régional.

Nous extrayons de son discours le passage suivant :

« En votant le tarif douanier, nous avons voulu protéger le travail national, nous voulons rassurer les campagnes, mettre un terme à leur dépopulation. »

Ceci dit, le politicien radical réapparaît. M. Terrier fait ainsi de la propagande électorale en faveur des députés radicaux :

« Il faut nous féliciter des résultats obtenus, dit-il, mais ne pas dormir sur nos lauriers.

» Les élections sont proches, le suffrage universel saura choisir ceux qui ont été les premiers au combat dans les temps difficiles. Il devra se défiler des « ralliés ».

Le ministre fait appel à la communion de tous les républicains pour former une majorité compacte à la Chambre.

Blois, 19 juin. — Le ministre est arrivé à midi à l'occasion du concours régional.

M. Viger a reçu les autorités et notamment Mgr Laborde.

Après les réceptions, le ministre a visité le concours.

Blois, 18 juin. — M. Viger, répondant à divers toasts, a protesté « contre l'attitude des conservateurs qui, depuis » 1870, s'associent aux pires révolutionnaires pour com» battre les institutions démocratiques. Mais les républi» cains se défendront.

» Toutefois, comme ils ne souhaitent pas la mort mais » la conversion du pécheur, les républicains espèrent » voir bientôt tous les Français groupés autour du gou» vernement. »

LE BANQUET

DE LA PRESSE MONARCHIQUE

DISCOURS DE M. LE COMTE D'HAUSSONVILLE

Un dîner de 125 couverts réunissait hier soir, dans les salons du restaurant Corazza, au Palais-Royal, les membres de l'Association professionnelle de la presse monarchique et catholique départementale.

Au dessert, M. Dufeuille a porté un toast à la famille d'Orléans. C'est M. le comte d'Haussonville qui lui a répondu par le discours dont nous allons retracer la physionomie. Puis M. le comte de Lanjuinais a porté le toast au comte de Paris; M. Bezines, vice-président du comité de la Jeunesse royaliste de Paris, et M. Renyes ont bu à la jeunesse royaliste et aux traditions du passé.

Parmi les notabilités du parti monarchiste qui assistaient à cette manifestation, citons MM. Calla, Froment-Meurice, Baudoin, de Roccofort, Arthur Meyer, comte de Chevilly, marquis et vicomte d'Harcourt, baron Lambert, René Buffet, etc.

La réunion a pris fin à minuit.

Voici le manifeste parlé du représentant officiel de M. le comte de Paris :

L'approche des élections

Après avoir félicité la presse monarchique de sa fidélité, l'orateur marque d'un trait la circonstance qui ajoute un relief spécial à ses paroles : l'approche des élections.

A quelles conditions les monarchistes donneront-ils leur concours à ceux qui, « raillant leur impuissance, » sollicitent néanmoins leur appui? Quel programme la presse devra-t-elle défendre? « C'est, dit M. d'Haussonville, ce que j'ai mission de vous indiquer. » Il ne déclinera aucune responsabilité « tant que M. le comte de Paris daignera lui continuer la confiance dont il l'honore. »

L'orateur entame ensuite le procès d'une Chambre « qui traîne sous nos yeux le spectacle d'une impuissante agonie :

« Son œuvre législative d'abord. Vous savez, messieurs, qu'il existe dans le jeune monde des arts deux écoles distinctes et rivales : celle des *impressionnistes* et celle des *incohérents*. Ce que valent ces deux écoles, je suis incapable de le dire, n'ayant aucune compétence en ces matières, mais ce que je sais c'est que nos législateurs républicains ont trouvé le moyen de les concilier et que, dans leur manière de confectionner les lois, ils ont su concilier l'*impressionisme* et l'*incohérence*. »

A l'appui de ce jugement, M. d'Haussonville cite la loi proposée contre la presse à la suite des bombes anarchiques, l'incident des caisses d'épargne, etc., etc.

Le chef du parti monarchiste rappelle les scandales du Panama. A signaler au passage ce petit portrait de M. Floquet :

« Celui-ci, honnête homme dans sa vie privée et inoffensif, à tout prendre, qui n'a jamais eu de Mirabeau que les cheveux et de Robespierre que le gilet, commençait par nier solennellement, du haut de son fauteuil présidentiel, qu'il eût jamais participé directement ni indirectement à la distribution des fonds de la Compagnie du Panama; puis, finissant par avouer en balbutiant devant la cour d'assises qu'il avait canalisé ces fonds vers les journaux qui soutenaient sa politique et son ministère ».

La ligue des honnêtes gens

On tente de revenir à la politique de concentration. A cette coalition, demande M. d'Haussonville, que pourrions-nous opposer?

« Nous devons chercher à constituer, je ne dirai pas le syndicat — laissons aux républicains le mot et la chose, dont ils connaissent si bien les profits — mais la ligue des honnêtes gens. Sur quel terrain cette ligue peut-elle se former. Quel peut être son programme. C'est ce que je voudrais essayer de vous indiquer rapidement. Ce programme doit, suivant moi, comprendre trois articles principaux : l'honnêteté publique, la défense sociale, la liberté religieuse. »

Sur le premier point, M. d'Haussonville demande la séparation de la politique et des affaires.

« Les affaires, la spéculation même, dans une loyale et légitime mesure, sont nécessaires à la vie d'un grand pays, et il ne faudrait pas que ceux qui s'y adonnent en toute probité et honneur ne vissent par cela même l'objet d'une injuste et systématique suspicion. Mais ce qu'il ne faut pas, c'est que la politique continue d'être le chemin des affaires. »

Pour la défense sociale, M. d'Haussonville croit qu'au lieu d'entretenir la haine du capital et du travail, il faut les réconcilier. Il se déclare contre le socialisme d'Etat et, en général, contre toutes les formes de socialisme.

La liberté religieuse

C'était la partie la plus attendue du discours.

Nous reproduisons ce passage *in extenso* :

« Quelque satisfaction que nous ayons pu d'ailleurs éprouver en entendant, il y a quelques jours, un homme d'Etat considérable du parti républicain proclamer hautement, dans un discours habile, la nécessité d'une politique de tolérance et d'apaisement : quelqu'espérance que nous en voulions concevoir pour l'avenir, nous ne saurions, en ces matières qui touchent de si près à la conscience, nous contenter de promesses, surtout quand ce ne sont pas ou du moins pas encore des promesses ministérielles.

» Il nous faut quelque chose de plus solide, et nous n'avons point de raisons pour rien retrancher de ce que nous avons toujours réclamé. Nous continuerons donc à demander qu'une loi qui a été faite pour empêcher le recrutement des séminaristes, et qui n'a empêché jusqu'à présent que le recrutement des instituteurs, soit néanmoins modifiée dans la pensée de concilier les exigences de la défense nationale avec celles de la vocation sacerdotale. Nous demandons que le Christ ne soit plus banni de l'école, que l'enseignement religieux y puisse être donné librement et qu'un personnel admirable, qui a tant fait depuis le commencement du siècle pour la grande cause de l'enseignement populaire, ne soit pas l'objet d'une injuste proscription parce qu'il porte la robe ou la cornette.

» En un mot nous maintiendrons dans son intégrité le programme des revendications catholiques, et nous aurons peut-être, nous monarchistes, l'honneur inattendu d'être ses plus solides et peut être ses derniers défenseurs. »

L'action monarchique

Voici le *non possumus* par lequel l'orateur résume et conclut son discours :

» Jamais nous ne renoncerons au droit de continuer, après comme avant les élections, l'action monarchique. Quel que soit, en effet, le résultat de nos efforts, les élections ne seront jamais pour nous qu'une phase et jamais nous ne serons de ceux qui, assis sur le rivage, regarderaient passer avec mélancolie le torrent qui emporterait la patrie aux abîmes en se bornant à jeter des cailloux dans le courant.

» Nous sommes, en effet, les dépositaires et les serviteurs d'une grande idée. Renoncer à combattre pour elle serait manquer à ce que nous nous devons à nous-mêmes et à la France, qui a besoin de la monarchie. Ce serait manquer également à ce que nous vous devons, à vous, jeunes gens, que nous avons appelés à l'aide et qui avez si généreusement répondu à notre appel. Laissez-moi rappeler avec quelque satisfaction qu'à la dernière réunion où je vous ai demandé de reconstituer votre groupe, vous étiez vingt, et qu'aujourd'hui vous êtes près de six cents, parmi lesquels je salue, ce soir, la présence d'audacieux jeunes gens qui se proposent de fonder un comité monarchique en plein quartier Latin. Ah! jeunes gens, jeunes gens, si vous n'avez pas aujourd'hui le sentiment de votre importance, ce n'est pas faute qu'on se soit efforcé de vous le donner, et si vous ne savez pas de quel côté diriger vos pas, ce n'est pas que les donneurs d'avis vous fassent défaut ».

Suit la critique des différents appels adressés aux jeunes gens, notamment par les « ralliés ou les résignés ». On assistera, suivant l'orateur, à la lutte des diverses républiques :

« Dans ces luttes, les monarchistes auront un grand rôle à jouer : ils auront à se mettre toujours du côté de l'ordre et des principes de gouvernement. Mais ils ne parviendront pas à les sauver : car la République est incapable de réparer elle-même le mal qu'elle a fait, et c'est du milieu du désarroi et de la confusion de ces luttes que nous verrons surgir avec une force irrésistible cette grande idée dont je parlais tout à l'heure, qui est en même temps une idée juste et simple : c'est qu'un pays, monarchique par son histoire, monarchique par ses institutions administratives, monarchique par son tempérament et son génie, doit, s'il ne veut pas s'abîmer dans l'anarchie et perdre définitivement son rang dans l'Europe monarchique, revenir à la monarchie.»

LES FÉLIBRES A SCEAUX

DISCOURS DE M. F. COPPÉE

Sceaux, 18 juin. — Les félibres ont célébré aujourd'hui à Sceaux leur fête annuelle.

Voici les fragments les plus importants du discours que M. François Coppée a prononcé à cette solennité méridionale :

« Dans une des charmantes improvisations dont il a emporté le secret, un des plus illustres présidents de nos fêtes annuelles, Ernest Renan, racontait qu'un soir, au dîner celtique, il avait vu assis en face de lui un commensal qui n'avait évidemment rien de breton, attendu que... c'était un nègre.

» Il s'était efforcé de trouver une origine commune à la race celtique et à la race noire.

» Je vois combien vos mœurs sont hospitalières et avec quelle gracieuse facilité vous accordez la naturalisation à ceux que vous aimez et qui vous aiment.

» Je suis donc heureux d'être avec vous. La rive gauche de la Seine n'est-elle pas le Midi de la capitale?

» Le sentiment qui m'a guidé vers vous est une profonde et sincère gratitude envers les poètes provençaux.

» Je me souviendrai éternellement de l'accueil qui m'a été fait à Nice et par les félibres d'Avignon.

» Zola, une des gloires les plus éclatantes de votre pays, Messieurs, fut un jour chargé de louer Florian dans cette fête champêtre. Celui qui peignit cette énorme et puissante fresque : *la Terre* a dû vous parler avec la plus rare délicatesse du peintre léger qui fit ce joli camaieu : *Estelle et Némorin*. En dépit de toutes les résistances, j'espère que bientôt Zola déploiera son éloquence en un lieu plus solennel et que le jour viendra où, pour obéir à la tradition, il glorifiera à son tour Monthyon et la vertu.

» Dans tous les cas, le moment et le lieu me semblent bons pour assurer une fois de plus de mon affection dévouée le génial et infatigable travailleur qui vient de mettre la dernière pierre à l'imposant édifice des Rougon-Macquart.

» Mistral! Zola! Nai-je pas le droit de compléter le trio des grands écrivains que la France doit au génie méridional et d'adresser mon souvenir et les vôtres à celui que la maladie seule empêche, hélas! d'occuper aujourd'hui ma place, au maître de l'émotion, de l'ironie et de la grâce, à notre cher Alphonse Daudet!

. . . . . .

» Ceux-là sont des esprits faux et chagrins qui prétendent que l'amour de la petite patrie nuit à l'amour de la grande; le contraire est la vérité. Pour l'exprimer, un de vos poètes a trouvé une formule définitive, et je ne crois pouvoir mieux terminer mon allocution qu'en rappelant la belle parole de Félix Gras : « J'aime mon village plus que ton village, j'aime ma province plus que ta province, j'aime la France plus que tout! »

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

A BUENOS-AYRES

Le Message a surpris beaucoup de monde, lisons-nous dans le *Courrier de la Plata*, notamment ceux qui se refusent à l'évidence et ne veulent pas croire — parcequ'ils ne se relèvent pas — au relèvement de l'Argentine.

Le Chapitre relatif au commerce commence ainsi :

« 7000 navires à vapeur et 2500 navires à voiles » ont importé six millions de tonnes de marchan» dises pendant l'année 1892.

» 6800 vapeurs et 2300 voiliers ont exporté » 5.800 mille tonnes de produits argentins.

» La valeur de l'importation a été de 91 millions » de piastres, celle de l'exportation a été de 112 » millions de piastres.»

Voilà des chiffres plus éloquents que Démosthène.

Un pays qui exporte pour 112 millions de piastres équivalent à 177 millions de francs n'est pas encore mort. La preuve est qu'il a reçu l'an passé 93 mille immigrants bien vivants.

Pendant le 1er trimestre de 1893, il est entré 29 mille immigrants, ce qui permet de supposer que l'immigration atteindra 120 mille têtes cette année; or, comme les passages subsidiaires sont supprimés, on doit admettre que les arrivages sont sérieux et qu'il restera dans le pays, la moitié, au moins, des nouveaux venus.

Quant à l'augmentation naturelle, nous devons rappeler que dans la ville de Buenos-Ayres, les naissances montent à 70 par jour et les décès à 35, ce qui fait pour la ville une augmentation naturelle de mille personnes par mois.

Enfin, il ne faut pas oublier que les produits du

BOURSE DE PARIS DU 19 JUIN

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
97 75	3 0/0	...	...	97 82	97 75	97 82
106 20	4 1/2 0/0	...	...	...	106 25	106 25
93 07	Italien	...	...	93 10	93 12	93 12
3900	Banq. de France	...	...	...	3915	3915
147	B. d'Escompte	...	...	147	147	150
656	Banq. de Paris	...	...	660	665	662
982	Crédit Foncier	...	...	981	982	981
762	Créd. Lyonnais	...	...	760	760	761
132	Crédit Mobilier	...	...	...	133	133
1507	Lyon	...	...	...	...	1510
1902	Nord	...	...	1905	1905	1905
18	Panama	...	...	...	18	18
2687	Suez	...	...	2687	2688	2688
1387	Gaz	...	...	...	...	1387
651	Autrichiens	...	...	651	651	661
223	Lombards	...	...	...	227	227
160	Nord Espagne	...	...	161	161	161
196	Saragosse	...	...	196	196	187
662	Méridionaux	...	...	...	...	...
5 95	Métaux	...	...	...	...	5
507 50	Egypte	...	...	506 25	506 87	506 87
97	Hongrois	...	...	97	97	97
22 15	Turc	...	...	...	22 15	22 15
599 37	Banq. Ottomane	...	...	598 75	598 75	599 37
66 3/8	Extérieure	...	...	66 7/16	66 7/16	66 7/8
384 25	Rio-Tinto	...	...	388 12	388 90	393 75
118 75	Tharsis	...	...	...	...	119 37
221 5/16	Portugais	...	...	22 7/8	22 1/16	22 7/8
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1880	...	...	...	...	...
99 80	Russe consolidé	...	...	...	98 75	98 75
78 90	Russe nouveau	...	...	...	...	...
...	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
460	Dynamite	...	...	...	460	460
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
115 63	Alpines	...	...	...	...	117 50
115	Câbles	...	...	...	117	117
69 45	Russe Orient	...	...	69 55	69 50	69 60
529	Impérial	...	...	...	522	528
86	Mobilier espag.	...	...	...	86	86
...	3 0/0 amortiss.	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...
...	Est	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1880	...	...	...	...	...
...	Lille 1868	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Ville-Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Cacérès	...	...	...	...	...
...	Asturies	...	...	...	...	...
...	Fonsières 1888	...	...	...	...	...
...	Santa Fe-Cérès	...	...	...	...	...
...	Cáceres (act.)	...	...	...	...	...
...	Tua (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Béhème	...	...	...	...	...
...	Picardie	...	...	...	...	...
...	Nord-Est	...	...	...	...	...
...	Ouest (act.)	...	...	...	...	...
...	Portugais (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Chemins (oblig.)	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 19 JUIN

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 100	...	114	Tramw. Nord	...	432 50
» 63, r. 100	...	136 75	Union lin. N.	...	165
» 68, r. 500	...	530	Gaz de Wasem	...	515
» 77, r. 500	...	502 50	Ch. d. fer Econ.	...	502
» 84, r. 400	...	403 50	Denain Anzin	...	530
» 84, 1/4	...	105	Tréfilerie	...	307 50
» 87, r. 400	403	404	CHARBONNAGES		
» 90, r. 500	...	500	Aniche, 12	...	10995
Roub.-Tourc.	...	48	Anzin, 100 d.	4481 25	4530
Amiens	...	129	Bléanny	...	1780
Dép. du Nord	...	408	Bruay	...	43050
Tourcoing 1878	...	310	Bully-Gren., 6	2937 50	2948 75
Armentièr. 86	511 75	511	Campagnac	745	727
Douai, libérée	...	501	Carvin	...	1230
» non lib.	...	504	Courrières, 10	...	4126 25
Verley, Decr.	...	1300	Crespin	...	185
Ch. Platel et Cie	...	300	Douchy	...	2900
Crédit d. Nord	...	586 25	Dourges	7800	7800
H. Devilder	...	1100	Drocourt, 1/2 s.	...	1200
Banq. rés. Nord	...	500	Escarpelle	2050	2085
Ch. Esc. Roub.	...	...	Epinac	...	35
Gaz de Wazem	...	512 75	Fertay	...	390
Le Nord, ass.	...	2800	Fléchinelle c. 5	...	375
Union g. Nord	...	450	Fléchinelle	...	500
St-Sauv. Arras	...	160	Lens	...	28475
Un. lin. Nord	...	140	Liévin	...	9350
Constr. Anzin	...	...	Marles 30 0/0	...	43900
Cimente franç.	...	270	Marles 70 0/0	...	15850
Estrée-Blanch	...	250	Mearchin	4711 25	4725
Tramw Nord	...	40	Ostricourt	...	545
L. Allart, t. p.	...	400	Sincey-le-R.	...	3 75
» id. 375 p.	...	...